

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'Etat

le 28 mars 2012

CONSEIL DE PARIS

Conseil Municipal

Extrait du registre des délibérations

Séance des 19 et 20 mars 2012

2012 V. 36 Vœu relatif à l'installation du monument à la mémoire des morts en OPEX, place de Fontenoy (7e).

Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil municipal,

Considérant que, sur la proposition de M. René-François BERNARD, adjoint au Maire d'arrondissement, le Conseil du 7e arrondissement a adopté, le 9 mars 2012, un vœu relatif à l'installation du monument à la mémoire des morts en OPEX, place de Fontenoy ;

Considérant l'éventualité évoquée par le Ministère de la Défense d'installer place de Fontenoy un mémorial en hommage aux combattants décédés en Opérations Extérieures ;

Considérant le travail de réflexion effectué par le Conseil de Quartier Ecole Militaire, sur le futur aménagement de la place de Fontenoy ;

Considérant l'adoption du vœu suivant au Conseil de Quartier Ecole Militaire, du 6 décembre 2011 ;

Sur la proposition de M. Yves POZZO di BORGO, Mmes Geneviève BERTRAND et Anne TACHENE, et des élus du Groupe Centre et Indépendants,

Emet le vœu :

Que la conception du monument à la mémoire des morts en OPEX puisse s'inscrire en harmonie avec la perspective architecturale de l'Ecole Militaire depuis l'avenue de Saxe.